



## Escroquerie sous location

Par **Ayfe**, le **23/03/2025 à 09:41**

Bonjour à tous,

Je suis victime d'une escroquerie liée à la location d'un appartement en France et j'aimerais obtenir des conseils sur les démarches à suivre. Voici les faits :

1. Lors de ma recherche de location, un individu m'a contacté en me proposant un appartement à louer pour un mois.
2. Il m'a expliqué que le propriétaire de l'appartement était en voyage et qu'il avait son accord pour gérer la location.
3. J'ai envoyé de l'argent (un mois de loyer ainsi que le dépôt de garantie) en liquide via un ami en échange de la clé de l'appartement.
4. Peu après, cette personne a annulé la location et a refusé de me rembourser.

J'ai des preuves de nos échanges (messages, messages) , **une capture de son titre de séjour**, et **je garde toujours les clés** de l'appartement. J'ai déjà **porté plainte auprès de la police**, mais malheureusement, cela n'a donné **aucun avancement** pour le moment.

**Mes questions sont les suivantes :**

1. Quelle démarche puis-je entamer pour récupérer mon argent.
2. Si nécessaire, Quel type d'avocat dois-je contacter pour ce type de fraude ?
3. Existe-t-il des options pour réduire les frais juridiques?
4. Quelles sont les chances de succès d'une telle démarche, surtout avec les preuves que je possède ?

Si quelqu'un a des conseils ou des recommandations, je serais très reconnaissant. Merci d'avance pour votre aide !

Par **Zénas Nomikos**, le **23/03/2025 à 18:17**

Bonjour,

voici : <https://www.legavox.fr/blog/me-gregory-rouland-equity-avocats/>

Par **miyako**, le **23/03/2025** à **21:29**

Bonsoir,

si vous avez les coordonnées exactes de la personne et les preuves ,vous pouvez faire une requête en référé auprès du tribunal judiciaire de proximité si la somme est inférieure à 5000€

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F35125>

Cordialement